

et court ces trois bandits, les trois sales individus que j'ai dépeints tout à l'heure, s'ils existent encore, et je serais miséricordieux pour leurs dupes, au moins pour la première fois.—Dites-moi, messieurs, si ce n'est pas là un portrait fidèle de ce qui arrive si souvent ?

Que vois-je encore ? une pauvre femme en pleurs, et ses trois enfants qui s'accrochent à ses vêtements, en demandant leur pauvre père, tué, assassiné dans la mêlée, et qu'on rapporte tout sanglant à son logis. Quel tableau déchirant ! . . . Voici une brave femme, une jeune veuve, séparée *pour jamais* du compagnon que Dieu lui avait donné pour lui aider à supporter les épreuves de la vie ; voici de petits orphelins qui marcheront maintenant seuls dans la vie, sans père, sans soutien, sans appui : on le leur a enlevé traîtreusement . . . Oh ! les lâches ! ils seront maudits de Dieu et des hommes . . . Est-ce vrai ? oui, messieurs, vous le savez aussi bien que moi ; n'est-ce pas ce qui est arrivé, dernièrement, dans une petite ville voisine de Montréal ?

Qui est responsable de cette échauffourée malheureuse qui a fait versé tant de sang et tant de larmes ? Nous le saurons bientôt, car la justice informe ; mais qui pourra jamais rendre à cette femme éplorée son époux bien-aimé ? Qui pourra jamais rendre à ces pauvres orphelins, leur tendre père ? personne ! la mort a passé et a fauché *sans pitié* cette chère existence. Justice sera faite et exemplaire, je l'espère, mais elle ne rendra pas les disparus : elle ajoutera de nouveaux deuils aux premiers, et elle n'atteindra peut-être pas les vrais coupables.

Il incombe à nos gouvernants de saper le mal dans sa base, de faire disparaître ces bureaux que je pourrais appeler clandestins, puisqu'ils opèrent le plus souvent dans l'ombre, comme les pires anarchistes, contre les lois établies et contre la morale. Il va s'en dire qu'il y a de bonnes unions